Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés de la Licence Psycho, veuillez visiter :
licencepsycho.fr/annales-sujets-et-corriges

LICENCE

PSYCHOLOGIE

BLOC DE COMPÉTENCES RNCP39023BC01 : UTILISER LES OUTILS NUMÉRIQUES DE RÉFÉRENCE

SESSION 2026

Durée : 2 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
PSYCHOLOGIE	3,0 INDICATIF, SELON LES MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DE L'ÉTABLISSEMENT

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION ET CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : PROJET D'ÉTUDE DU LABORATOIRE UNIVERSITAIRE DE PSYCHOLOGIE ET USAGES NUMÉRIQUES, SITE DE VALMONT

Le laboratoire prépare une étude sur les habitudes de consultation de ressources numériques et la mémorisation d'informations. Vous intervenez dans l'équipe chargée de préparer, contrôler, traiter et partager les données de l'étude. Les données du dossier sont fictives et ont été constituées exclusivement pour ce sujet.

Le fichier de travail contient un identifiant pseudonyme, une tranche d'âge, une durée de consultation et un score à un questionnaire de mémorisation. Il ne contient ni nom, ni adresse électronique, ni donnée directement identifiante. Les consignes de l'étude précisent que les résultats ne doivent pas permettre d'identifier les participants et que seuls les membres habilités de l'équipe peuvent accéder au fichier individuel.

Le bloc RNCP39023BC01 ne fixe pas de durée ni de coefficient nationaux propres à une épreuve écrite. La durée de 2 heures et le coefficient indicatif de 3,0 affichés ici relèvent des modalités de contrôle de l'établissement qui met en œuvre cette évaluation. Les règles applicables sont celles de ses MCC et de son délégué à la protection des données.

Répondez à toutes les questions. Les calculs doivent être justifiés. Utilisez les documents-réponses DR 1 et DR 2.

PARTIE 1 : Préparer l'acquisition et vérifier le cadre de traitement (5 points)

Acquérir une information adaptée et appliquer les règles de protection des données

À partir des documents DT 1 et DT 3, analysez le protocole de collecte avant son lancement. Distinguez les informations nécessaires à la recherche des informations qui ne doivent pas être collectées sans justification. Toute recommandation doit être reliée à une donnée du dossier.

1.1 (1,5 point) Pour chacun des quatre champs du dictionnaire de données du DT 1, indiquez s'il est utile à l'objectif annoncé et justifiez votre réponse. Proposez un champ supplémentaire qui permettrait de documenter la qualité de la collecte sans identifier directement un participant.

1.2 (2 points) Relevez deux risques de protection des données liés au protocole ou aux fichiers de travail. Pour chacun, proposez une mesure de réduction du risque cohérente avec les principes de minimisation, de limitation des accès et de sécurité rappelés au DT 3. Précisez pourquoi la pseudonymisation ne rend pas les données anonymes.

1.3 (1,5 point) Rédigez une liste de contrôle de quatre vérifications à effectuer avant la collecte. Votre liste doit couvrir l'information des participants, la validation du cadre de traitement, le contrôle du formulaire numérique et la désignation des personnes habilitées.

PARTIE 2 : Contrôler et traiter les données (6 points)

Vérifier un jeu de données, documenter les anomalies et effectuer des calculs

Le jeu de données du DT 2 est un extrait de huit lignes issu d'une collecte de 120 réponses. Pour les calculs demandés, une durée ou un score manquant est exclu du calcul de la variable concernée. Une ligne dont l'identifiant est dupliqué doit être mise en quarantaine jusqu'à vérification de la source : ne la supprimez pas sans conserver une trace de la décision. Les durées sont exprimées en secondes et les scores sur 20.

Le taux de valeurs manquantes d'une variable se calcule par $\text{taux} = \frac{\text{nombre de valeurs manquantes}}{\text{nombre de lignes}} \times 100$.

La moyenne arithmétique se calcule par $\bar{x} = \frac{\sum_{i=1}^{n} x_i}{n}$.

2.1 (1,5 point) À partir du DT 2, repérez toutes les anomalies de saisie ou de structure visibles dans l'extrait. Pour chacune, indiquez la variable concernée et une action de contrôle appropriée. Distinguez une valeur manquante d'une valeur aberrante et d'un identifiant dupliqué.

2.2 (1,5 point) Calculez le taux de valeurs manquantes de la variable « durée » dans les huit lignes. Donnez le résultat en pourcentage, arrondi à une décimale, et indiquez l'effectif utilisé au numérateur et au dénominateur.

2.3 (2 points) Après mise en quarantaine de la ligne dont l'identifiant est dupliqué et exclusion de la ligne dont la durée est manquante, calculez la moyenne des durées restantes en secondes, arrondie à une décimale. Présentez les valeurs retenues et votre calcul. Pour cette question, aucun autre cas ne doit être exclu.

2.4 (1 point) Complétez dans le DR 1 une courte trace de traitement indiquant l'anomalie, l'action effectuée ou à effectuer, et l'information à conserver pour rendre le traitement reproductible.

PARTIE 3 : Produire et partager une information exploitable (5 points)

Produire une synthèse, documenter les fichiers et collaborer de façon maîtrisée

À partir des consignes des DT 1 et DT 3, préparez une sortie destinée à l'équipe de recherche et une sortie de synthèse destinée à un public interne ne disposant pas d'un accès aux données individuelles. Les résultats doivent être interprétables, traçables et limités aux informations nécessaires.

3.1 (1,5 point) Complétez le DR 2 avec une proposition de nom de fichier, un format adapté au fichier de travail, une version, une date de mise à jour et une description de son contenu. Le nom proposé ne doit contenir aucune donnée personnelle.

3.2 (2 points) Rédigez une synthèse de trois phrases au maximum pour l'équipe interne à partir des valeurs valides de l'extrait du DT 2. Indiquez les effectifs retenus pour les deux variables, la moyenne des durées valides calculée sur l'ensemble des lignes du DT 2 en excluant seulement la durée manquante, et la moyenne des scores non manquants. Arrondissez les moyennes à une décimale. Signalez toute limite importante de cet extrait.

3.3 (1,5 point) Proposez trois règles pratiques de collaboration pour transmettre le fichier individuel aux membres habilités et diffuser la synthèse. Une règle doit porter sur le canal de transmission, une sur les droits d'accès et une sur la version ou la traçabilité du fichier.

PARTIE 4 : Sécuriser les outils numériques et réagir à un incident (4 points)

Appliquer des mesures de sécurité et gérer une erreur de diffusion

Un membre de l'équipe signale qu'un lien de partage du fichier individuel a été envoyé par erreur à une liste de diffusion interne trop large. Le lien est encore actif. Le fichier comporte des identifiants pseudonymes et des réponses individuelles. Appliquez les consignes du DT 3 et décrivez une réponse proportionnée, sans minimiser l'incident.

4.1 (1,5 point) Indiquez les trois premières actions à engager dans l'ordre pour limiter l'exposition et préserver les éléments utiles à l'analyse de l'incident. Précisez à qui l'incident doit être signalé selon le DT 3.

4.2 (1,5 point) Proposez trois mesures préventives adaptées à cette situation pour les futurs partages de fichiers. Au moins une mesure doit être technique et au moins une doit concerner l'organisation des habilitations.

4.3 (1 point) Expliquez pourquoi il ne faut ni effacer les traces de partage ni décider seul qu'aucune notification n'est nécessaire. Indiquez la personne ou la fonction compétente pour évaluer les suites à donner.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : PROTOCOLE DE L'ÉTUDE ET DICTIONNAIRE DES DONNÉES

Objectif de l'étude : décrire, à titre exploratoire, la relation entre la durée de consultation d'une ressource numérique et le score obtenu à un questionnaire de mémorisation.

Collecte prévue : 120 réponses, recueillies au moyen d'un formulaire numérique. Chaque participant reçoit une information sur l'étude et les modalités de participation avant de répondre. Les données sont enregistrées sous un identifiant pseudonyme aléatoire. Le fichier de travail ne doit comporter ni nom, ni adresse électronique, ni commentaire libre susceptible de révéler une identité.

Traitement prévu : vérification de la qualité des données, calcul de statistiques descriptives, production d'une synthèse interne et archivage du fichier selon les règles de l'établissement. Toute transmission du fichier individuel est réservée aux personnes habilitées. La base juridique, la durée de conservation et les modalités d'information doivent être validées par l'établissement et son délégué à la protection des données avant la collecte.

Dictionnaire des données

Nom du champ	Type attendu	Valeurs ou unité	Règle de contrôle
id_pseudo	Texte	Identifiant aléatoire, par exemple P001	Unique dans le fichier final; contrôler les doublons
age_tranche	Catégorie	18-24; 25-34; 35-44; 45 et plus	Une seule valeur de la liste
duree_s	Nombre entier	Secondes; valeur supérieure à 0	Valeur manquante à documenter; vérifier les valeurs incompatibles avec le protocole
score_memoire	Nombre entier	De 0 à 20	Valeur manquante à documenter; aucune valeur hors intervalle

Le contenu ci-dessous décrit les variables du formulaire de l'étude.

DT 2 : EXTRAIT PSEUDONYMISÉ DU JEU DE DONNÉES

Extrait fictif de huit lignes. Les nombres sont des valeurs de démonstration. La virgule est le séparateur décimal si nécessaire. Une cellule vide signifie que la valeur est manquante. Les identifiants doivent être uniques dans le fichier final.

Données brutes à contrôler

id_pseudo	age_tranche	duree_s	score_memoire
P001	18-24	120	14
P002	25-34	150	16
P003	18-24	0	12
P004	35-44		15
P005	25-34	180	21
P006	45 et plus	90	11
P006	25-34	160	13
P008	18-24	140	

Extrait de travail, avant contrôle qualité.

DT 3 : RÈGLES DE TRAITEMENT, COLLABORATION ET SÉCURITÉ

Principes de traitement : le règlement général sur la protection des données prévoit notamment des principes de finalité, de minimisation, d'exactitude, de limitation de la conservation et d'intégrité et confidentialité. Les articles 5, 25 et 32 du RGPD portent respectivement sur les principes relatifs au traitement, la protection des données dès la conception et la sécurité du traitement. L'établissement détermine et documente le cadre applicable avant la collecte, avec l'appui de son délégué à la protection des données.

Pseudonymisation : remplacer les identifiants directs par un code réduit le risque d'identification, mais ne garantit pas l'anonymat. Les données pseudonymisées restent des données personnelles si une réidentification demeure raisonnablement possible, notamment par rapprochement avec des informations séparées.

Règles locales pour ce dossier : stocker le fichier individuel dans l'espace institutionnel approuvé, avec authentification et droits d'accès limités aux personnes habilitées; ne pas utiliser de lien public; vérifier les destinataires avant tout partage; privilégier une synthèse agrégée pour la diffusion interne générale. Conserver les versions et une trace des corrections sans écraser les données brutes. En cas d'incident, révoquer ou restreindre l'accès, prévenir immédiatement le responsable de l'étude et le délégué à la protection des données, conserver les éléments de traçabilité et suivre leurs instructions. L'évaluation des obligations de notification relève des fonctions compétentes de l'établissement.

Formats de travail : un fichier CSV UTF-8 convient à l'échange tabulaire lorsqu'il est accompagné d'un dictionnaire de données; un tableur peut être utilisé pour le contrôle, à condition de préserver une copie source non modifiée et de documenter les opérations. Les noms de fichiers ne doivent contenir ni nom de participant ni autre identifiant direct.

Contrôles et mesures de sécurité attendus

Situation	Contrôle ou mesure	Trace à conserver
Avant la collecte	Valider l'information, le cadre de traitement, les champs du formulaire et les habilitations	Version approuvée du formulaire et décision de validation
Pendant le traitement	Limiter les accès; séparer la source brute du fichier de travail; documenter les corrections	Journal des modifications et versions
Partage d'un fichier individuel	Vérifier le destinataire et utiliser l'espace institutionnel approuvé	Destinataires, date, version et droits accordés
Incident de partage	Restreindre l'accès, alerter les personnes compétentes et préserver les traces	Heure du signalement, mesures prises et consignes reçues

Repères à appliquer aux fichiers de l'étude.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Trace de contrôle qualité, questions 2.2 à 2.4 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cases demandées. Justifiez les calculs sur votre copie si l'espace est insuffisant. Conservez les identifiants pseudonymes tels qu'ils figurent dans le DT 2.

Tableau de contrôle et de traitement

Contrôle ou calcul	Valeur ou résultat	Action ou justification
Nombre de lignes examinées		
Nombre de durées manquantes et taux correspondant		
Anomalie sur id_pseudo		
Anomalie sur duree_s		
Anomalie sur score_memoire		
Valeurs de durée retenues pour la moyenne demandée en 2.3		
Moyenne de durée demandée en 2.3		
Trace à conserver après correction		

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Fiche de description et de partage d'un fichier, question 3.1 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez cette fiche pour le fichier de travail de l'étude. Ne renseignez aucune donnée identifiante sur les participants. Les champs relatifs au nom, au format et à la description doivent permettre à un membre habilité de comprendre l'usage du fichier.

Fiche de description du fichier

Élément	Réponse
Nom de fichier proposé, sans donnée personnelle	
Format et encodage	
Version	
Date de mise à jour	
Description du contenu et des variables	
Destinataires habilités et mode de partage	
Trace ou document associé à conserver	

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.